



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 19797

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de la Côte d'Ivoire et des autres pays de la Corne de l'Afrique. La crise ivoirienne, qui dure depuis plusieurs mois, a en effet provoqué une désorganisation profonde des économies de la région. Les sociétés étrangères implantées en Côte d'Ivoire ont dû adapter leur dispositif commercial et d'autres ont même commencé à transférer leur personnel dans les pays voisins, notamment au Ghana, pays dont la relative stabilité augmente l'attractivité. Certaines sociétés se tournent également vers le Sénégal. Mais la délocalisation des activités industrielles ivoiriennes se heurte à la faible compétitivité et à l'insuffisance des infrastructures des pays voisins. Le transport maritime, en particulier, se trouve affecté : la baisse du trafic du port d'Abidjan - la « partition » du pays empêchant l'acheminement des marchandises des pays enclavés - profite au port de Dakar par lequel transite une partie du fret destiné au Mali et la vétusté de la voie ferrée Dakar-Bamako entrave la circulation des marchandises. L'inconvénient de cette solution provisoire est, en premier lieu, le nombre insuffisant de camions, mais aussi l'augmentation des distances et le surcoût induit. Le transport par Lomé ou Téma double en effet le montant normal, car le Ghana, pays anglophone, n'appartient pas à l'union douanière mise en place par les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ayant le franc CFA pour monnaie commune. En Côte d'Ivoire, les plantations de cacao, ressource fondamentale du pays, risquent également d'être négligées en cas de prolongation du conflit qui ferait basculer le pays dans un engrenage fatal, la Côte d'Ivoire représentant 40 % du PIB de la zone UEMOA. En conséquence, il attire son attention sur l'importance qu'il y a à ce que la crise au Proche-Orient ne fasse pas oublier les risques qui pèsent sur l'Afrique et insiste sur les conséquences graves qu'aurait une démission de la diplomatie française dans ce domaine. Il souhaiterait connaître ses intentions pour soutenir dans les prochains mois ces pays africains.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19797

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4360